

Dimanche 17 juillet

## Circuit V1b - Montagne de Beure

Cette boucle s'ajoute à V1a pour un circuit plus musclé. (4 cols supplémentaires (lire remarque). Données CartoExploreur : 15.273 km/D+ 692 m )

**V1b = 13 cols (lire remarque). Données CartoExploreur : 48 km/D+ 1580 m**

Suivre le circuit V1a jusqu'au col du Rousset

En venant du col de Saint Alexis, au rond point de la station du col de Rousset, prendre la 2<sup>ème</sup> sortie, traverser le parking, continuer tout droit, quitter le goudron après la barrière, qu'il faut refermer, et suivre la piste qui monte fortement et qui mène après 400 m à un carrefour. Prendre le sentier à droite qui sans difficulté conduit au **col Naturel de Rousset** FR-26-1367b (lire remarque), A/R total d'environ 1.2 km/D+ 36 m. Au carrefour suivre le GR93 (balisage rouge/blanc) bifurquer à gauche avant les barrières paravalanche, la pente est fortissimo sur un 1 km environ jusqu'au **collet de Sapiau** FR-26-1510, tout proche de la station de téléski. Au passage du collet le panorama est saisissant sur la Montagne de Beure et le Grand Veymont. Suivre à droite le GR93 qui monte au But Sapiau avec sa spectaculaire vue à 360°. En suivant toujours le sentier, descendre sur un col géographique, PC 1589, remonter puis descendre ensuite sur l'extraordinaire **Pas de l'Echelette** FR-26-1596. Suivre toujours le GR93 jusqu'au carrefour du sentier de découverte (à gauche) avec panneau directionnel : le Belvédère 1639 m. Suivre Pré Peyret et le GR93 tout droit pour rejoindre le **Pas des Econdus** FR-26-1546, A/R total 2.4 km/D+ 106 m. Retour au Belvédère, prendre le sentier de découverte (à droite si on vient des Econdus). Celui-ci est jalonné tout au long de son périple, caillouteux et malaisé sur 2 km, de panneaux d'information : il faut regarder dans le trou du panneau ! Passer devant le chalet des ours avant d'atteindre le parking et la route goudronnée, qui ramène tranquillement en 5 km au rond point du col de Rousset pour la suite du programme.

D'ici possibilité en repassant le col de Saint Alexis de rentrer directement à Vassieux par la route, sinon traverser le tunnel et suivre V1.

### Nota :

*Avec V1a et V1b nous passons le col de Rousset FR-26-1254 et le col Naturel FR-26-1367b, qui sont le passage d'un même col, la RDJ précise :*

*« Certains cols peuvent être franchis par deux passages différents, l'un étant le col géographique, l'autre étant un tunnel. Il s'agit du même col, franchissable par deux passages différents. Chaque passage a un code unique, mais il convient de n'en déclarer qu'un seul des deux, soit le passage géographique, soit le tunnel, mais pas les deux.*

*Attention, pour traverser le tunnel de Rousset, éclairé, long de presque 800 m, et pour des raisons de sécurité il est fortement recommandé d'utiliser un éclairage clignotant à l'arrière.*

*Pour info, V1b (sans les Econdus) a été réalisé en 2 heures lors de la reconnaissance (07/06/2016).*



Circuit reconnu et rédigé par Alféo Lotto